

# folklore

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

TOME XVIII

28<sup>e</sup> Année — N° 1

PRINTEMPS 1965

117

# FOLKLORE

REVUE D'ETHNOGRAPHIE MÉRIDIONALE

fondée par le Colonel Fernand Cros-Mayrevieille

Directeur :

J. CROS-MAYREVIEILLE

Domaine de Mayrevieille  
par Carcassonne

Secrétaire Général :

RENÉ NELLI

22, rue du Palais  
Carcassonne

Secrétaire :

JEAN GUILAINE

87, rue Voltaire  
Carcassonne

TOME XVIII

28<sup>e</sup> Année — N° 1

PRINTEMPS 1965

RÉDACTION : René NELLI, 22, rue du Palais - Carcassonne  
Abonnement : 5 F par an — Prix au Numéro : 1,30 F.

Adresser le montant au :

« Groupe Audois d'Etudes Folkloriques », 7, Rue Trivalle, Carcassonne.  
Compte Chèques Postaux N° 20.868 Montpellier.

## FOLKLORE

(Tome XVIII - 28<sup>e</sup> Année - N° 1 - Printemps 1965)

### SOMMAIRE

RENÉ NELLI

*Les aventures de Moussu N' Canaule*  
(Monsieur le Curé Canaule).

#### NOTES

ABBÉ JEAN ABELANET ET JEAN GUILAINE

*Un bloc gravé à Fourtou (Aude).*

\*\*\*

NOËL VACQUIÉ

*Deux enseignes lapidaires de maréchal-ferrant*  
*à La Serpent (Aude).*

#### CHRONIQUES

ROGER NÈGRE

*Au sujet de deux articles parus dans « Folklore,*  
*Revue d'Ethnographie Méridionale », N° 115,*

\*\*\*

RENÉ NELLI

*A propos des contes populaires de l'Ariège*  
*de Ch. Joisten.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- J. Lacam : *Les Sarrazins dans le Haut-Moyen-Age Français.* (M. Louis).
- *Arts et Traditions Populaires*, Année XII, N°s 3 et 4, Juillet-Décembre 1964. (M. Louis).

# LES AVENTURES DE MOUSSU' N Canaulo

(Monsieur le Curé Canaule)

Presque tous les pays occitans, notamment la région audoise, ont connu, à la veille de la Révolution, des «récits» d'un genre particulier, attribuant à des curés de campagne — le plus souvent imaginaires — des aventures plaisantes ou grivoises. Certains de ces personnages sont entrés dans la littérature nationale: le curé de Cucugnan, par exemple, dont tout le monde a lu le sermon. D'autres, tels le Père Bourras, de Ginestas ou le curé d'Aragon (Aude) sont peu à peu tombés dans l'oubli, après avoir joui d'une grande célébrité locale. En (1) Canaulo, curé de Laurabuc, a laissé un souvenir plus durable dans tout le Lauragais et ailleurs. Quelques-uns de ses mots d'esprit se sont fixés, sous forme de dictons, dans la littérature orale (voir nos numéros: 1, 2, 3). On les répète encore parfois, mais sans en préciser l'origine.

Il n'est pas sans intérêt de relever toutes les aventures que le génie populaire a prêtées à En Canaulo, aventures dont le schématisme général — proprement folklorique — a joué de semblable façon dans bien d'autres provinces de France. Elles ne témoignent jamais de sentiments hostiles au clergé campagnard. Bien au contraire: elles traduiraient plutôt une sorte de sympathie malicieuse pour les pauvres curés de village et l'intention — peu consciente — de les opposer aux grands prélats fastueux de l'Ancien Régime, en les attirant dans le camp des non-privilegiés (beaucoup de prêtres méridionaux, au début de la Révolution, se rallièrent avec enthousiasme aux idées nouvelles de liberté et d'égalité). Bien entendu, on retrouve aussi, dans ces récits, la persistance d'une veine satirique, héritée du moyen âge, qui, comme chacun sait, prend volontiers pour victimes les curés... et les femmes. Les méridionaux ont toujours aimé se moquer un peu, sans y ajouter malice, des personnes qu'ils aiment ou respectent le plus.

D'après Valentin Tournier (2), En Canaule aurait vraiment

---

(1) EN signifie Monsieur en Occitan.

(2) Valentin Tournier, *la Philosophie du bon sens*. Tours, 1900 ; p. 705.

existé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il serait né en 1714 « dans un petit village des environs de Castelnaudary », aurait été curé de Laurabuc, après avoir été le vicaire de M. Nérie, curé d'Alzonne (lequel M. Nérie aurait laissé dans le pays — toujours selon Valentin Tournier — une réputation de penseur indépendant et de philanthrope à la mode du XVIII<sup>e</sup> siècle) ; et il serait mort en 1789. Nous ne croyons pas du tout à ce petit roman. En Canaule est un personnage imaginaire, un curé folkloriquement typifié, comme on en rencontre dans presque toutes les régions de l'Aude. C'est — il est vrai — en Lauragais, dans l'arrondissement de Castelnaudary, qu'il est le plus connu.

Voici, classés méthodiquement, les différents traits ou aventures qui composent sa légende dans la tradition orale actuelle.

— 1 —

**Tengues pas per digus !** (Ne prenez parti ni pour l'un ni pour l'autre ; restez neutre !). Gaston Jourdanne dans « **Contribution au Folklore de l'Aude** », raconte ainsi, d'après Auguste Fourès, l'aventure qui aurait donné naissance à ce dicton très populaire, aujourd'hui encore, dans le pays lauragais : « En Canaule allait porter le viatique à un agonisant en pleine campagne. Il rencontre un charretier embourbé qui sacrait et jurait en maltraitant ses chevaux. Il pose à terre le Saint-Viatique en disant : « Et vous, Seigneur, laissez-moi faire ; ne favorisez personne ! » (**Tengues pas per digus !**). Il tombe à bras raccourcis sur le charretier et lui fait demander pardon de sa brutalité » (Jourdanne... p. 126).

**Variante :**

Le temps des Rogations était arrivé. M. En Canaule, in **pontificalibus**, portant le Saint-Sacrement à deux mains, parcourait la campagne, à la tête de ses paroissiens des deux sexes, du troupeau dont, disait-il, il était le bélier, les femmes en étant les brebis et les hommes les moutons... Le chemin devint tout à coup impraticable à cause de la boue. Le bélier conducteur monta sur un champ et y entraîna à sa suite tout le troupeau. Malheureusement, ce champ était ensemencé. Le propriétaire vint se placer en face de M. Canaule et lui enjoignit de rétrograder. En Canaule ne voulut rien entendre. La dispute s'échauffa au point que le curé, cédant à un mouvement d'impatience, posa tout à coup le Saint-Sacrement. « Mon Dieu, lui dit-il, ne tiens ni pour l'un ni pour l'autre, et tu verras ce butor bientôt mis à la raison ». Et avec cette force herculéenne que lui reconnaissent toutes les traditions, saisissant notre homme à bras le corps, il le flanqua dans le bournier et continua triomphalement sa marche. (D'après V. Tournier, p. 714).



**Al Sanctus t'attendi.** (Je t'attends au Sanctus). Une autre fois, comme il venait d'attraper un oiseau, il entend sonner le dernier coup de la messe. Il met précipitamment l'oiseau dans sa soutane, sur la poitrine, prend les ornements sacrés et commence l'office. L'oiseau se met à se remuer et l'égratigner : « Je t'attends au **Sanctus** », se dit l'abbé. Et le **Sanctus** venu — c'est le moment de la messe où l'officiant doit se battre la poitrine — il le fit avec tant de force que le pauvre moineau fut mis à tout jamais dans l'impossibilité d'égratigner personne. (Cf. : Gaston Jourdanne, d'après Fourès, p. 126).

**Entre dos coumo Moussu' N Canaulo.** (Entre deux comme M. En Canaule). Pendant qu'il était curé de Laurabuc (Aude), En Canaule avait pris comme gouvernante une fille qui n'avait pas l'âge canonique. Réprimandé par son évêque, il dut la renvoyer. Il engagea pour la remplacer deux sœur jumelles âgées de vingt ans et tellement ressemblantes au physique et au moral qu'on les confondait aisément et qu'elles paraissaient n'en faire qu'une. Il prétendait, en conséquence, que c'était une seule et même servante (de quarante ans) en deux personnes, et qu'il était en règle avec les canons.

**Variante :**

Une autre version, un peu différente quant aux détails, la complète en réalité dans d'autres récits. En Canaule aurait commencé par prendre pour gouvernante (**Madono**) une fraîche jeune fille. Son évêque, scandalisé, le menaça d'une suspension **a divinis**. Il dut se priver de ses services. Mais un jour qu'il savait que l'évêque devait passer près du ruisseau où les femmes du village avaient coutume d'aller faire la lessive, il s'y rendit avec un paquet de linge qu'il se mit à savonner et à battre bruyamment avec son battoir. « Je voudrais savoir, dit l'évêque, irrité, quel est l'imbécile qui vous a ordonné prêtre ». Et En Canaule de répondre, avec la plus exquise politesse : « C'est vous-même, Monseigneur ».

En Canaule était un peu sourd. Il arriva qu'une vieille dévote vint se confesser à lui d'avoir fait **bentori** dans l'Eglise. (Elle avait fait ce que les religieuses du temps de Rabelais appelaient, paraît-il, un « sonnet »). Il entendit **bento d'oli** (vente d'huile). « Avez-vous fait au moins bonne mesure ? », lui dit-il. — Hélas ! tout plein, mon Père. — Enfin, c'est une atténuation ; mais comment, diantre, avez-vous choisi l'église pour vendre de l'huile ? — Vendre de l'huile, mon Père, mais je n'ai pas vendu d'huile. Vous avez mal entendu : j'ai dit **bentori**.

En Canaule lui ordonna de réciter quinze **pater** et cinq **ave** pour pénitence et de venir s'agenouiller pendant six dimanches consécutifs près de l'autel, au moment de la messe où le prêtre encense. « Là, devant toute la paroisse, je vous purifierai ».

Le dimanche suivant, au grand étonnement de tous les fidèles, En Canaule promena son encensoir autour des fesses de la pénitente agenouillée. Et comme les dévotes voulaient à tout prix savoir à quels grands mérites un tel honneur était dû, et qu'elles l'assaillaient de questions : « Mon derrière le sait, mon derrière le sait », leur répondait-elle.

— 5 —

En Canaule n'aimait pas les femmes trop dévotes qu'il appelait **pegousos** (collantes). Un jour, après avoir fait le signe de la croix, il prononça, à leur intention, d'une voix sonore et assurée, la citation latine de rigueur : **Ossa arida, audite verbum Domini** (Ezechiel, XXXVII, 4). « Vieilles carcasses, leur dit-il traduisant librement le latin, écoutez la parole de Dieu ! ».

— 6 —

Naturellement, En Canaule faisait parfois des miracles. Il y avait, à l'église de Laurabuc, un saint de bois fort ancien, entouré d'une grande vénération. Il arriva qu'une année l'ardeur des habitants à faire des offrandes se ralentit quelque peu. Il fallut trouver un moyen de la ranimer... C'était justement à l'époque des fèves et des petits pois, légumes que M. En Canaule appréciait fort.

Une nuit, aidé du carillonneur, il enleva de sa niche la statue du saint et la transporta au milieu d'un champ de fèves, en ayant soin de lui en mettre quelques gousses dans la main droite, en guise de palme.

Le lendemain, toute la paroisse apprit la disparition du saint et se mit à sa recherche. On le retrouva aisément. Dans un sermon bien senti, En Canaule représenta alors aux gens de Laurabuc combien grande devait être leur honte d'avoir réduit, par leur oubli coupable, ou leur criminelle avarice, le saint à se faire voleur. « Il faut replacer le saint dans sa niche, et, désormais, ne pas oublier les offrandes qui lui sont dues. »

A compter de ce jour, le saint réinstallé vit les fèves et les petits pois arriver en abondance.

— 7 —

Cependant, l'Evêque était de plus en plus inquiet. Il envoya un jour à Laurabuc un père capucin enquêter sur les agissements étranges d'En Canaule. Le moine entra à l'église pendant

— 5 —

la messe et se cacha dans un recoin obscur pour observer. Mais il fut vite aperçu du bon curé, qui aussitôt se mit à prêcher sur le mystère de la Sainte Trinité. « Tournez-vous tous, s'écria-t-il, et regardez vers le fond de l'église. Qu'y voyez-vous ? un personnage déchaux comme un loup, sanglé comme un âne et barbu comme un bouc. Ce sont donc trois bêtes : un loup un âne et un bouc qui n'en font qu'une seule, qui est capucin. Vous le voyez, le mystère de la Trinité peut aisément être pénétré, comme je vous le disais : il n'y a rien qui choque la raison dans cette affirmation que trois peuvent ne faire qu'un » (3).

— 8 —

L'évêque fit alors appeler En Canaule et lui reprocha une fois de plus ses extravagances. « On va jusqu'à dire que vous êtes complètement fou ! — Cela ne m'étonne pas et cela ne vous étonnera pas davantage, quand je vous aurai appris, Monseigneur, que tous mes paroissiens sont fous. Comment pourrait-il se faire qu'un homme sain d'esprit ne parût pas fou à un assemblée de fous ?... »

L'évêque ne se montrant guère convaincu, En Canaule lui proposa d'envoyer, le dimanche suivant, un grand vicaire à Laurabuc pour s'assurer de la vérité du fait.

Personne ne manqua la messe ce jour-là. En Canaule, le moment venu, se dirigea vers la chaire. Celle-ci était vieille et, du côté qui regardait le fond de l'église, il y avait un grand trou circulaire à travers lequel on pouvait aisément voir la partie du corps du prédicateur qui s'étend depuis le pli du genou jusqu'à la ceinture. Aux passages les plus pathétiques de son sermon, il se tournait vers le chœur. Et son éloquence passionnée arrachait des larmes aux yeux du grand vicaire. Mais en même temps, il troussait sa soutane et montrait son derrière — on était en juillet et il était dépourvu de chausses — à la partie de l'auditoire qui occupait le fond de l'église. De telle sorte que, pendant que ceux qui le voyaient par-devant pleuraient à chaudes larmes, ceux qui le voyaient par derrière riaient à se donner la colique.

Le grand vicaire ne put qu'admirer la grande patience dont usait M. En Canaule à l'égard de ses paroissiens fous et il lui promit de faire, à ce sujet, le rapport le plus favorable à Monseigneur.

---

(3) On assiste ici à la création d'un de ces « sermons » burlesques assez nombreux dans la littérature populaire d'Oc. Beaucoup de personnes, il y a cinquante ans, étaient capables de réciter le prétendu sermon d'En Canaule. Nous n'avons pu en retrouver que le thème central.



Son penchant à la bouffonnerie lança En Canaule dans une aventure des plus périlleuses. Il sut que l'évêque devait passer à quelque distance du village, allant rendre visite à un seigneur des environs, et qu'il avait avec lui, dans son carosse, une grande dame fort renommée pour sa beauté et même aussi pour sa galanterie. Il sella aussitôt et brida son ânesse, et, passant devant la maison du **faure** (maréchal-ferrant), lui demanda, sans préambule, de lui prêter sa femme, ajoutant pour le rassurer qu'il la lui rendrait telle qu'il la lui aurait prêtée, « sans plus ni moins ».

En Canaule fit monter en croupe la belle et s'en alla trotte-  
nant sur la route à la rencontre du carrosse de Monseigneur.  
« Curé, dit l'évêque, ce dernier trait a comblé la mesure. Eh quoi !  
parcourir ainsi la campagne sur une ânesse et avec une femme  
en croupe ! Comment pouvez-vous vous oublier à ce point ? »

— Hélas ! Monseigneur, je ne croyais pas être un si grand  
criminel. Je croyais, au contraire, dans ma simplicité, qu'il n'y  
avait pas de monture plus noble que l'ânesse, puisque ce fut  
celle que Notre-Seigneur choisit pour faire son entrée à Jérusa-  
lem. Quant à porter en croupe cette brave femme, un carrosse  
pouvais-je faire autrement, n'ayant pas, comme vous, un carrosse  
à ma disposition ? Je le demande à Madame qui, j'en suis sûr,  
n'est pas moins bonne que belle et voudra bien intercéder pour  
moi auprès de vous et apaiser votre colère. »

En Canaule finit cependant par être cité devant le tribunal  
ecclésiastique, qui le condamna à huit jours de prison (entendez,  
comme le rapporte Jourdanne : « à une retraite, avec jeûne rigou-  
reux, à accomplir au séminaire »). Il se fit faire une soutane très  
ample avec huit grandes poches intérieures qu'il eut soin de  
remplir de victuailles avant d'entrer en cellule.

Comme, pendant ces huit jours, il avait paru se condamner  
lui-même au jeûne le plus absolu et qu'il avait refusé obstiné-  
ment la nourriture qu'on lui offrait, tout le monde fut dans la  
stupéfaction quand on le vit sortir de là plus gaillard que  
jamais.

A l'évêque qui lui demandait comment il avait pu rester huit  
jour sans boire ni manger, il répondit que « c'était le secret de  
Dieu, qui, sans doute, avait voulu faire éclater ainsi son inno-  
cence et confondre ses calomnieurs ».

René NELLI.

#### BIBLIOGRAPHIE

Auguste Fourès : **Les hommes de l'Aude**, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> série ; Narbonne,  
1889.

Gaston Jourdanne : **Contribution au Folklore de l'Aude**, Maison-  
neuve, Paris. Gabelle - Carcassonne ; 1900.

Valentin Tournier : **La Philosophie du bon sens**, Tours ; 1900.

## UN BLOC GRAVÉ A FOURTOU (Aude)

### Localisation et circonstances de la découverte :

Le monument dont il est question dans cette note est peu éloigné du « Col de la Fage », point culminant (à 745 m d'altitude) de la route départementale reliant le village de Sougraigne à celui de Fourtou, via le Pont d'Orbieu. Lorsque, après avoir passé ce col, l'on aborde la descente à grands virages dans la direction de Fourtou, l'on aperçoit bientôt, sur le côté gauche, un chemin de terre battue qui monte en ligne droite vers la métairie « Le Fort ». Le bloc gravé se trouve à 25 m au sud-est de ce chemin, à 20 m tout au plus sur le côté nord de la route, à 700 m environ à l'est du col de la Fage. C'est un bloc de grès naturellement dressé, proche de quelques autres blocs de même matériau (1).

A première vue, rien ne le distingue des autres rocs, si nombreux, qui émergent çà et là (notamment sur le côté ouest de la route) d'une épaisse végétation où domine la fougère. Toutefois ses dimensions sont assez imposantes comparativement à celles de la plupart des blocs voisins (1,80 m de hauteur, 1,65 m de largeur ; épaisseur moyenne : 0,85 m).

Courant 1963, nos collaborateurs MM. André et Serge Nouvian, en prospection dans la région, remarquaient que la face sud de ce bloc présentait une série de gravures de style ancien recouvertes de lichens. Nous devions, quelques temps après, aller reconnaître ce monument près duquel nous revenions à diverses reprises au cours de l'année 1964 et dans le premier semestre 1965.

### Description (voir figure 1) :

La principale face gravée est orientée vers le sud-ouest, mais les gravures s'étendent à la face sud.

La technique est celle de la gravure profonde (1/2 à 1 cm) et assez large, facilement obtenue vu la nature friable du support.

Le motif principal de ce groupe de gravures est constitué essentiellement par une marelle (rectangle à diagonales et perpendiculaires) dont deux côtés sont prolongés verticalement par deux traits se rejoignant au sommet par un arrondi ogival. Une rainure horizontale coupe la gravure près du sommet. L'ensemble mesure 56 cm de hauteur.

(1) La carte géologique indique : Grès gris quartzeux du Dinantien. Par ailleurs affleurent çà et là les calcaires du Cénomanién.

Cette gravure, qui semble bien le centre d'intérêt du panneau, est entourée de quatre croix simples, auxquelles il faut ajouter un motif cruciforme au sommet d'un triangle. Treize petites cupules, plus ou moins nettes (certaines pourraient être naturelles) sont groupées à droite et en bas du panneau gravé, mais débordent sur le panneau latéral.

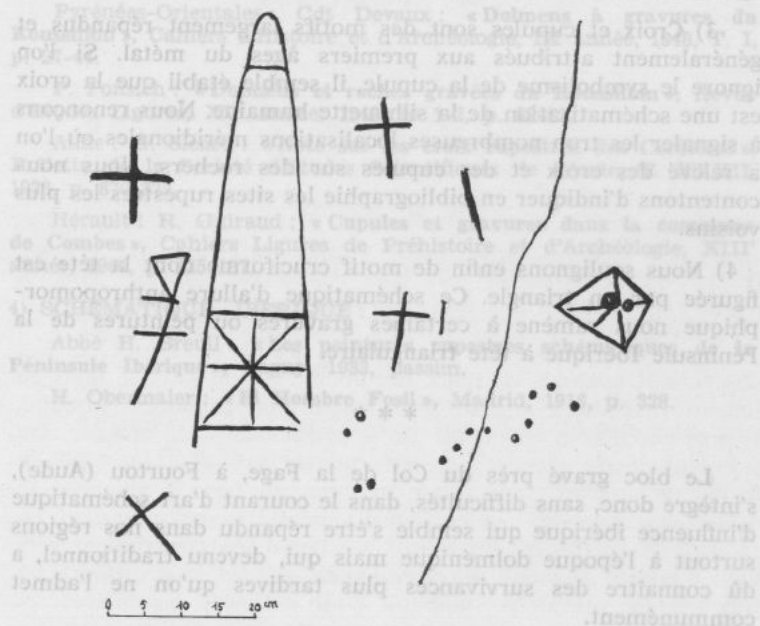


Figure 1 : Motifs gravés sur le roc de Fourtou (Aude).

Ce panneau latéral est orné, lui aussi, d'une marelle plus petite dont les diagonales ont été oblitérées par deux cupules très régulières (20 cm de diamètre pour la plus grande).

#### Essai d'interprétation et de datation :

Il faut exclure, semble-t-il, que nous nous trouvions en présence de manifestations rupestres d'âge historique car il n'y a rien dans ces motifs gravés qui soit étranger au style schématique courant de l'époque dolménique.

1) La marelle est un motif assez fréquent dans l'art schématique. Par ailleurs, ici, la verticalité de ce motif exclut la possibilité de l'interpréter comme un jeu d'âge historique. On connaît des gravures de marelles en Ariège, dans les Pyrénées-Orientales, dans l'Hérault, en Ardèche, en Corse, etc... Plusieurs gravures de personnages dont le nom est figuré par une marelle permettent de penser que la marelle est une représentation anthropomor-

phique (ce fait est très net au Val Camonica, en Italie; nous en avons quelques exemples dans les Pyrénées-Orientales).

2) L'allure générale du motif allongé surmontant la marelle rappelle un peu la forme des stèles et statues-menhirs du midi de la France. Mais le trait horizontal, près du sommet, permet également de penser à une représentation phallique.

3) Croix et cupules sont des motifs largement répandus et généralement attribués aux premiers âges du métal. Si l'on ignore le symbolisme de la cupule, il semble établi que la croix est une schématisation de la silhouette humaine. Nous renonçons à signaler les trop nombreuses localisations méridionales où l'on a relevé des croix et des cupules sur des rochers. Nous nous contentons d'indiquer en bibliographie les sites rupestres les plus voisins.

4) Nous soulignons enfin de motif cruciforme dont la tête est figurée par un triangle. Ce schématique d'allure anthropomorphique nous ramène à certaines gravures ou peintures de la Péninsule Ibérique à tête triangulaire.

\* \* \*

Le bloc gravé près du Col de la Fage, à Fourtou (Aude), s'intègre donc, sans difficultés, dans le courant d'art schématique d'influence ibérique qui semble s'être répandu dans nos régions surtout à l'époque dolménique mais qui, devenu traditionnel, a dû connaître des survivances plus tardives qu'on ne l'admet communément.

Abbé J. ABELANET et J. GUILAINE.

#### ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

##### 1) STATUES-MENHIRS :

Cdt Octobon : « Enquête sur les figurations néo-énéolithiques », Revue Anthropologique, XLI (1931), pp. 297-576.

J. Déchelette : Manuel... T. I, pp. 590-591.

##### 2) MARELLES :

Ariège : Abbé A. Glory : « Gravures rupestres schématiques dans l'Ariège », Gallia V, 1947, fig. 21 et 22.

Pyrénées-Orientales : Abbé J. Abélanet : « Les gravures schématiques linéaires des Pyrénées-Orientales », Annales Fac. Lettres de Toulouse, Travaux de l'Inst. Art Préhistorique, X, 1961, p. 5-17.

Hérault : R. Guiraud : « Les gravures rupestres d'Olargues », Revue d'Etudes Ligures, XXVI, 1960, n° 1-4, pp. 243-256.

Ardeche : G. Goury : « L'Homme des cités lacustres », Paris, 1932, p. 618.

Corse : R. Grosjean : « **La Petra Frisgiada** », Etudes Corses, LXXV<sup>e</sup> année (1955), n° 6, p. 60 et suivantes.

Italie : E. Anati : « **Val Camonica** », Arthaud, 1960, p. 181, fig. 74.

### 3) CROIX ET CUPULES :

Arlège : J. Tricoire : « **Gravures rupestres de la région de Lavelanet** », Préhistoire et Spéléologie Ariégeoises, II-III, 194, p. 25-60.

Pyrénées-Orientales : Cdt Devaux : « **Dolmens à gravures du Roussillon** », Cahiers d'Histoire et d'Archéologie, IX année, 1946, T. I, p. 27-44.

P. Ponsich : « **Dolmens et roches gravées du Roussillon** », Revue d'Etudes Ligures, XV<sup>e</sup> année, 1949, n° 1-2, p. 53-61.

Aude : G. Sicard : « **Note sur les croix rupestres des Corbières** », Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, T. XXXII, 1928, p. 370-373.

Hérault : R. Guiraud : « **Cupules et gravures dans la commune de Combes** », Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie, XIII<sup>e</sup> année, 1964, p. 125-187.

### 4) SCHEMATIQUE IBERIQUE :

Abbé H. Breuil : « **Les peintures rupestres schématiques de la Péninsule Ibérique** », Lagny, 1933, passim.

H. Obermaier : « **El Hombre Fossil** », Madrid, 1916, p. 328.



## DEUX ENSEIGNES LAPIDAIRES DE MARÉCHAL-FERRANT

### à La SERPENT (Aude)

Dans son article « Folklore des rues » (1), M. U. Gibert a parlé des vieilles enseignes et, en particulier, des vieilles enseignes de maréchal-ferrant. Généralement, et cela se conçoit, elles étaient en fer forgé : l'artisan faisant montre de son talent en fabriquant de ses propres mains le « blason » de sa forge... J'ai découvert à La Serpent, petit village de l'Aude (canton de Couiza), deux enseignes fort bien conservées, gravées dans la pierre ; ce qui est à la fois assez original et assez paradoxal.

La première, la plus intéressante, est de l'année 1752. Les objets sont sculptés en relief sur un linteau du portail, mais ce linteau n'est plus à sa place primitive, il a été utilisé en réemploi. Il proviendrait, m'a-t-on dit, de la maréchalerie du château. On y reconnaît, de gauche à droite : un fer à cheval, un outil en forme de crochet, sans doute une renette (sert à sillonner le sabot pour trouver une enclouure), peut-être un cure-pied ou rogne-pied (nettoyage du sabot), un pas-d'âne (instrument servant à ouvrir la gueule du cheval pour soigner la dentition), un brochoir ou mailloche (marteau pour enfoncer ou enlever les clous), un jeu de flammes (instrument de petite chirurgie utilisés par les vétérinaires, ils servent notamment pour les saignées), un fer brut de bœuf (non forgé et non percé), le millésime 1752 encadrant un fer à cheval, un fer brut de bœuf, un brochoir, des tenailles tricoises, un instrument qui, prenant appui sur la jambe repliée du maréchal, permet de soutenir le pied du cheval et de le ferrer sans aide, des morailles ou tord-nez (servant à pincer les naseaux des bêtes difficiles à ferrer), un fer à cheval. On remarque le souci de la symétrie qui a guidé l'artisan. Au centre, à la place d'honneur, le fer à cheval encadré par les quatre chiffres de la date, à droite et à gauche le fer brut de bœuf, ensuite quatre outils divers et enfin, pour terminer, le fer à cheval (figure 2, 1).

La deuxième est postérieure de plus d'un siècle à la précédente, elle est moins importante, mais peut-être s'en est-elle inspirée ?... Sculptée également en relief sur un linteau de porte (toujours en place) on y retrouve le même souci de la symétrie. Au centre : la date 1864 et, surmontant celle-ci, les initiales du maréchal-ferrant R. A. (2) ; à droite : un fer à cheval, un brochoir,

SUPPLÉMENT AU TOME XVIII

28<sup>e</sup> Année — N<sup>o</sup> 1

PRINTEMPS 1965

---

# ” FOLKLORE ”

Organe de la

Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés  
de Danse Populaire du Midi de la France

---

(Affiliée à la Confédération Nationale des  
Groupes Folkloriques pour la Culture Populaire)

---

## INFORMATIONS

Les 12 et 13 Juin 1965, s'est tenue à la Mairie de VINCENNES (Seine), l'Assemblée Générale de notre Confédération, en présence de nombreuses personnalités, sous la Présidence de M. Maurice LOUIS, Président de la Confédération et Président de la Fédération du Midi.

Après discussion, il est décidé à l'unanimité que, désormais, notre organisme sera ainsi dénommé :

« Confédération Nationale des Groupes Folkloriques pour la Culture Populaire ».

Le Bureau National est ainsi constitué :

Président National... : M. Maurice LOUIS.

Vice-Présidents ..... : 

}	M. Lucien COSTES.
	M. NOUALS, chargé des questions administratives.
	M. André SAINT-LEGER.

Secrétaire Général... : M. Serge POIREL.

Trésorier National... : M. MOURTERON.

Conseiller Technique : M. Pierre GORON.

L'Assemblée Générale propose, par acclamations, Monsieur QUINSON, Ministre, Député-Maire de VINCENNES, en qualité de PRESIDENT D'HONNEUR de notre Confédération. (Monsieur QUINSON a bien voulu accepter cette distinction honorifique).

Nous reviendrons, dans un prochain Bulletin de liaison, sur les diverses questions traitées, au cours des Assises Nationales de la Confédération, intéressant plus particulièrement la Fédération du Midi, dont nous pouvons affirmer qu'elle est bien la branche maîtresse de la Confédération.

\*\*\*

Le 4 Juillet 1965 s'est tenue, à BEUCAIRE (Gard), l'Assemblée Générale de la Fédération des Groupes Folkloriques et des Sociétés de Danse Populaire du Midi, sous la Présidence de MM. José BOYER, Maire de BEUCAIRE et de Maurice LOUIS, Président Confédéral et Président Fédéral.

Cette manifestation était organisée par les « AMIS DU FOLK-LORE » de BEUCAIRE. Marcel ESTELON, Président-Fondateur de cette société, ainsi que les membres de son Conseil d'Administration, avaient mis tout en œuvre afin que cette journée soit magnifique, tant sur le plan culturel que folklorique.

Hélas ! des impondérables ont joué, et un orage se déclancha en fin de journée, ce qui nuisit grandement à l'apothéose finale prévue, avec la représentation de l'ARLESIENNE, par la Compagnie des Balladins de Provence.

Plusieurs décisions ont été prises. Elles feront l'objet d'un commentaire détaillé dans le prochain Bulletin de Liaison.

Néanmoins, le Conseil Fédéral a décidé de se réunir le 24 Octobre prochain à NARBONNE (Aude), où, en raison des règles administratives en vigueur, il faudra étudier et réaliser une organisation fédérative calquée sur l'organisation de la Jeunesse et des Sports.

Le Conseil Fédéral adresse ses sincères remerciements à Monsieur le MAIRE de BEUCAIRE, à son Conseil Municipal, à toutes les personnalités et organismes qui ont bien voulu aider notre ami Marcel ESTELON, mandaté par le Conseil Fédéral, pour organiser cette journée.

La Ville de BEUCAIRE peut se glorifier d'avoir à sa tête des édiles qui œuvrent pour le maintien de nos belles traditions méridionales.

Malheureusement, bien qu'ayant été invité à y participer, nous avons déploré l'absence d'un représentant de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports.

Notre Fédération ne doit pas être très prisee dans le dépar-

tement, pourtant tous ses éléments sont des Enfants de France, comme tant d'autres.

\* \* \*

**24 OCTOBRE 1965.**

Nous demandons à chaque groupe ou société, adhérant à la Fédération, de mandater deux dirigeants, ayant pouvoirs délibératifs, pour assister à la réunion prévue ce jour-là à NARBONNE.

Tous les Secrétaires de groupe ou société voudront bien adresser au Président-Adjoint, 3, rue de l'Aspic à NIMES (Gard), pour le 15 Septembre, **au plus tard**, les nom et prénom des délégués devant assister à cette réunion, afin d'en informer notre amie, Mme PLA, qui se charge de l'organisation de cette journée.

Il est bien entendu que chaque groupe ou société doit déléguer, au moins deux personnes, mais vous pouvez venir trois, quatre ou cinq de la même société ou du même groupe, vous nous ferez plaisir.

\* \* \*

**NOUVELLE ADHESION.**

Nous sommes heureux de vous signaler que l'Amicale des Lozériens de NIMES a créé un groupe folklorique qui a adhéré à notre Fédération.

Ce groupe est présidé par M. Emile ROUX, qui a assisté à nos Assises de BEUCAIRE, en compagnie de son Secrétaire.

Qu'ils soient les Bienvenus chez nous, nous tâcherons de mériter la confiance qu'ils placent en notre organisation.



## LES CEVENNES DANSENT, CHANTENT ET RIENT

---

### FÊTE DE LA CHATAIGNE

---

« Lou Pelous mais pas la Castagno »

DU 9 AU 12 SEPTEMBRE 1965

---

Dans le cadre de ses activités, le Comité Touristique de Chamborigaud et des environs organise, pour les 9-10-11 et 12 Septembre prochains, sur le territoire de la commune de Chamborigaud-La Jasse et sur celui de la localité du Pont-de-Rastel, une fête folklorique cévenole.

Le Comité espère que cette réalisation apportera à cette région un attrait nouveau pour la plus grande joie des habitants de nos localités et des nombreux touristes désireux de mieux connaître nos coutumes.

Pour des causes économiques, les Cévennes peu à peu se dépeuplent. Filatures, mines, agriculture, ont pratiquement disparu. Que reste-t-il alors à nos régions pour survivre ?

Que répondre à une telle question ? Rien ne s'improvise et notre Comité ne dispose d'aucun procédé magique susceptible de modifier cette situation angoissante pour l'avenir de notre région. Cependant, cette région déshéritée plaît aux visiteurs qui la parcourent ! Un climat méditerranéen, une flore variée dans un cadre montagneux superbe. Ceci nous autorise à croire qu'une telle contrée dispose des matériaux suffisants pour assurer sa survivance, mais que seule une organisation lui manque. Cette organisation, à notre avis, doit être très souple, pas de plan trop ambitieux qui étoufferait les volontés dans un corset trop rigide.

Un aménagement à l'échelle de l'esprit cévenol qu'aucune contrainte ne peut ni ne doit essayer d'emprisonner, pourrait



valablement s'opérer par le développement, en Cévennes, d'une hôtellerie à caractère familial trop insuffisante à l'heure actuelle.

La création de villages de repos, pour les citadins de France et même de l'étranger désireux de retrouver un équilibre et des forces nouvelles est à encourager ainsi que l'aménagement de terrains de camping. L'implantation de certaines activités artisanales pouvant procurer pendant quelques mois de l'année un revenu d'appoint pourrait s'étudier. La construction de maisons d'été, chalets ou demeures plus modestes, aurait pour effet de favoriser cet artisanat auquel nous venons de faire allusion. Quant au commerce, l'augmentation de population serait pour lui une source complémentaire de profits. Par notre fête, nous voulons affirmer que les Cévennes, une fois encore, veulent résister.

Mais il appartient à nos populations de faire un effort considérable et le proverbe « Aide-toi le Ciel t'aidera » trouve chez nous toute sa signification. Notre proche voisine, la Provence doit nous servir d'exemple par ses réalisations folkloriques et touristiques qui témoignent de sa volonté de demeurer une région vivante.

Les cévenols sont rudes, ceux qui les ont décrits en attestent et ils ont bien quelque mérite puisque, dans le passé, un roi de France fit des habitants des Cévennes des sujets royaux. C'était bien là une preuve de l'estime que ce monarque accordait à ce petit peuple de montagnards.

Les siècles se sont succédé, les rois et leur façon de considérer leurs sujets aussi, mais les cévenols eux, ne changèrent jamais. Fidèles et loyaux ils demeurèrent et leurs sacrifices, du camisard jusqu'au maquisard, sans oublier les soldats de 89 et les fantassins de 14-18 et de 39-45, témoignent hautement de cette farouche volonté au service de la liberté et de notre pays.

Dans la paix, le cévenol a nettement démontré son énergie et sa ténacité. Visiteurs qui parcouraient nos collines, les « Faïsses » ou « traversiers » que vous découvrez sont là encore une preuve irréfutable du labeur opiniâtre de ces hommes.

Un peuple de cette force ne doit pas disparaître et s'il lui appartient d'assurer sa survivance, nous nous permettons de

demander aux représentants de notre pays qu'il a si bien servi de l'appuyer dans son effort de redressement.

Pendant ces journées de fêtes, nous voulons faire revivre les Cévennes à travers les siècles, depuis l'époque du Moyen-Age jusqu'à nos jours.

Des modes de vie différents et pittoresques seront ainsi dévoilés. Vie des seigneurs, des paysans et des artisans, des fileuses et des mineurs.

Un tel projet nous a conduit à rechercher, notamment, les costumes cévenols, les instruments de travail utilisés, les chants et danses interprétés au cours des veillées ou bien pendant les fêtes et les foires.

A cet effet, nous avons créé des groupes chargés de ces travaux de recherches auxquels nous avons donné des attributions précises.

Ainsi certaines équipes recherchent la forme des costumes portés par les cévenols, d'autres recherchent quels étaient les chants et danses traditionnellement interprétés.

Il a été demandé aux restaurateurs de nos localités de ne servir pendant ces trois jours de fêtes que des mets typiquement cévenols. Honneur doit être rendu au pain de seigle, au fromage de chèvre si savoureux, aux poissons de nos rivières : truites et fritures de verrons, aux fruits et légumes que nos montagnes abritent du vent froid du Lozère. Honneur encore au clinton et nous osons espérer qu'en ces jours de fêtes les services publics voudront bien tolérer que ce fruit de la vigne montagnarde reprenne sa place, car il est intégré aux Cévennes au même titre que les châtaignes. A ceux qui, à juste titre, sont effrayés par la multiplicité des produits toxiques que l'agriculture utilise, nous pouvons assurer que la grappe de clinton les ignore. C'est peut-être cette excessive modestie, cette marque de fierté envers le progrès, cette obstination à demeurer vierge, qui a provoqué sa condamnation.

La fête ainsi projetée s'étalera sur trois journées, sur le territoire des localités de Chamborigaud-La Jasse et Pont-de-Rastel.

Des bals populaires animés principalement par des musi-

ciens locaux, donneront à nos festivités un air de bonne familiarité champêtre. Juchés sur la « Bouto » traditionnelle ou sur l'estrade soutenue par quatre pins, nos virtuoses feront évoluer jeunes et moins jeunes au rythme des danses d'autrefois.

On dansera sous les châtaigniers, on dansera dans la rue, de façon telle que nos villages soient, pendant la durée de ces festivités, animés de part en part.

Des jeux divers seront retrouvés pour la plus grande joie, nous l'espérons, de nos visiteurs.

Parmi ces jeux, nous citerons notamment :

- Le jeu de quilles, dont l'animateur sera notre ami « Le Margaillan » que Jean-Pierre Chabrol a présenté à ses lecteurs et auditeurs ;
- La course en sacs ;
- Les mâts de cocagne ;
- La pièce à détacher avec les dents de la poêle enduite de suie ;
- Et, peut-être : tir aux pigeons et au bérêt, et un tiercé original : une course de mulets.

Nous voulons aussi organiser une exposition de vieux instruments utilisés en Cévennes, ils sont variés et nous pensons que ceci amusera et instruira un grand nombre de personnes.

Dans le même esprit, nous essayons de redonner vie à la boutique du sabotier et au moulin à châtaignes, artisanat pratiquement disparu dans nos régions.

Nous organiserons également une représentation théâtrale et, si possible, un spectacle de variétés. Une participation de groupes folkloriques du Languedoc est envisagée, ainsi qu'une veillée cévenole que nos écrivains et poètes pourraient animer.

Un spectacle « Son et Lumière » est étudié, il nous permettrait de donner certaines rétrospectives originales sur les camisards et maquisards notamment.

Nos festivités pourraient se terminer par l'élection de la reine des Cévennes et le choix se fixer sur la jeune fille qui porterait

le costume le plus représentatif de nos régions. Le jury comprendrait les plus hautes personnalités invitées à notre fête.

Au nom de notre Comité, nous tenons à remercier tous ceux qui aident les Cévennes dans son effort laborieux et constant de redressement.

Pour le Comité :  
**Le Secrétaire Général,**  
J.-J. BONDURAND.

\* \* \*

La Fédération des GROUPES Folkloriques et des SOCIÉTÉS de Danse Populaire du Midi a tenu à soutenir l'effort de quelques personnalités qui veulent voir revivre leur contrée, ainsi que leurs traditions.

Nous leur accordons notre appui sans réserve, et nous leur souhaitons une belle réussite, dans leur entreprise.

La Fédération sera présente à CHAMBORIGAUD, le 12 Septembre 1965.

Le Président-Adjoint :  
André SAINT-LEGER.

---



un cheval au dessin assez finiste ; à gauche, un bouclier (ou un  
pour parler ; enlever une partie de la corne du sabot avant de



Figure 2 : Enseignes de La Serpent (Aude).

Cliché « Midi Libre »



un cheval au dessin assez fruste ; à gauche, un boutoir (outil pour parer : enlever une partie de la corne du sabot avant de passer le fer), des tenailles tricoises, un jeu de flammes (figure 2, 2).

L'une après l'autre se ferment les forges de nos villages et le maréchal-ferrant, faute de chevaux à ferrer et à soigner, se transforme en mécanicien capable d'ausculter les « chevaux-vapeur » des tracteurs !... Mais les enseignes gardent le témoignage des activités artisanales d'autrefois, à ce titre elles méritent d'être signalées et, si possible, sauvées (3).

Noël VAQUIÉ.

#### NOTES

(1) Voir Folklore n° 116, p. 8 à 12.

(2) Si l'enseigne précédente provient de la maréchalerie du château (anonyme), on ne pouvait guère y graver des initiales.

(3) Ces enseignes ont fait l'objet d'un article dans le journal « Le Midi Libre » du 27 Mars 1965. Ce journal a bien voulu nous confier les deux clichés qui l'ont illustré. Nous l'en remercions bien vivement.

## “L'AN FAIT AL BOSC”

Qui donc ?

JEAN LE SOT ?

Certainement pas !

L'article de M<sup>me</sup> Simone Brissaud, dans le numéro 115 de Folklore, est extrêmement intéressant ; mais nous ne la suivrions pas sans réserve dans les trois derniers paragraphes de son « étude sur une locution proverbiale encore courante en Languedoc » si elle affirmait au lieu de poser simplement une question.

Chez le paysan, il semble bien que ce qui est antérieur à la tradition biblique n'ait pas grand chance d'avoir subsisté ou d'avoir influencé d'une façon sensible son amour des mythes, son besoin d'évasion, ne serait-ce que par des contes du coin du feu. Peut-être faut-il voir dans certaines ressemblances moins des influences très lointaines que l'exploitation instinctive de thèmes communs à l'humanité tout entière, sans limitation dans le temps.

Que le mythe de l'esprit emprisonné dans la matière, argile, poussière, bois même, ait séduit bien des gens, surtout autour de Montségur, qui y contredirait ? Qu'il y ait même eu un héros dont nous aurions perdu tout souvenir, et qui aurait trouvé dans le mystère de la forêt son champ d'action et son refuge ? Pourquoi pas ? Mais beaucoup plus simple est sans doute l'interprétation de *l'an fait al bosc* donnée par ceux des vieux de chez nous que nous avons pu contacter et dont nous avons pu tirer autre chose que le sempiternel *se dis atal*, on dit ainsi ; pourquoi veux-tu essayer d'en savoir davantage ? Les « anciens » s'en contentaient...

Un vieux grand-père a bien voulu aller plus loin. Pour lui, *l'an fait al bosc* est l'équivalent de *l'an fait à cops de pigassa*, c'est-à-dire grossièrement, sans la moindre fioriture. Au bois, on débite après avoir abattu, mais de la façon la plus fruste. On aurait pu tout aussi bien dire : *l'an fait à cops de pigasson*, n'est-ce pas ? C'eût été peut-être un peu moins brutal. Passons...

Un autre nous a donné comme équivalent : **l'an fait d'amagat**, comme on fait l'enfant dans l'ombre complice de la forêt, quand on contemple la feuille à l'envers. Rien d'impossible. Passons.

La plupart ont serré le sujet de plus près, avec plus de bon sens, mais avec moins de fantaisie. Après un **eh te, colhon**, où n'entrait aucune méchanceté, mais qui traduisait le simple étonnement de nous voir si ignorant, ils nous ont fait remarquer que c'est au **bosc** qu'on trouve le meilleur bois pour se chauffer, alors que personne ne doute du peu de valeur qu'ont **le sause** (le saule), **l'ausina** (le chêne-vert), **l'aseron** (l'érable, croyons-nous), ce fameux **aseron**

**Que daissa le mètre arrucat al canton**, ou les déchets de bois pourri qu'on tire du **brel** (du bord de la rivière). C'est au **bosc**, en effet, qu'on trouve **l'ascla** parfaite qui « tiendra » le feu, donnera **les carbons** pour **la carbonada** et pour **le monje**, avec toute possibilité de choisir pour faire un **faich** bien trié, bien dosé, parfait en somme.

C'est aussi au **bosc** qu'on allait choisir sur pied le meilleur **garric** pour les poutres de la maison, le meilleur **aseron** pour **l'asto** de la charrue, le meilleur **ourme** pour le joug, le meilleur **anolhèr** pour les sabots, le meilleur **abelanièr** ou le meilleur **brezego** (houx) pour l'aiguillon, le meilleur **amargalhèr** (méri-sier) pour les meubles de la maison ou ceux qu'on destinait aux **novis** (aux jeunes époux).

L'importance du **bosc** ne se limitait donc pas aux histoires du coin du feu au refuge de l'imagination. Aussi fallait-il logiquement transcender l'utilité du **bosc**, la tendance à n'y aller que pour un plus grand profit, et passer de la matière aux soucis moins terre-à-terre des humains.

Le gendre qui, quoi qu'on en pense et quoi qu'on en dise, a pour ses voisins toutes les qualités si ses beaux-parents lui trouvent tous les défauts, ce gendre est dit **fait al bosc** comme le meilleur fagot, et il est normal qu'on déclare à la belle-mère traditionnellement **sul reculament**, c'est-à-dire réticente : **Eh, colhona, vai-t-en al bosc**. Elle comprend, sans qu'on ait besoin d'ajouter : **qu'aquí caousiras !**

Et de là la tendance à envoyer **al bosc**, mais avec une nuance nettement péjorative, **l'estafignous**, l'éternel mécontent.

Nos bons vieux nous ont aussi rappelé un conseil plein de sagesse qui nous amène du **bosc** au **boès**, c'est-à-dire du lieu à la matière : **daissa far l'boès**, sois patient, ne t'en fais pas, ne sois pas trop pressé, laisse pisser le mérinos, tout s'arrangera. Ce n'est, en effet, qu'après une longue mise en réserve dans un grenier sain et bien exposé, parfois même, pour étrange qu'il y paraisse, dans l'eau de la mare ou du **béal** (le chenal du moulin) que le bois arrivait à maturité et atteignait sa perfection, celle

qu'exigait jadis l'artisan pour faire un travail digne des normes de sa profession.

Il semble que les ouvrières de Mazamet dont parle Madame Simone Brissaud partagent sur le **bosc** le point de vue des vieux de chez nous, avec, en plus peut-être, une pointe d'ironie. Point d'ouvrières ? Que le patron aille en faire au bois, s'il a la candeur de croire qu'on peut improviser dans ce domaine ou commander des ouvriers comme on commande une machine d'appoint !

\*\*\*

Et, pour terminer, une variante aux trois versions de Jean le Sot qui viennent de paraître dans Folklore. Elle nous vient, parmi tant d'autres, de notre grand'mère, qui avait ramené des confins de l'Ariège une langue très pure, et de son milieu familial paysan le tour familial mais riche en couleur et en fantaisie que les **pastors** de Corbière ou de Balayer, les gens de Moulin-Neuf ou de Mirepoix donnaient volontiers à leurs histoires sans se soucier de détails savants :

*Et que fasquèt Joan le Piot quand los volurs truquèron à la porta ?*

*Amé sa maire montèron dins la chuminièra, se quilhèron sus la barra dels lards. N'i avia un qu'era barbo d'ichol, un autre guèche ame de caissals coma aco e unis pots qu'i penjaban sul sen.*

*E apèi, menina ?*

*Gaitàvan los volurs que fasiañ le millhàs, e remana que remenaràs.*

*E apèi ?*

*Joan le Piot diguèt à sa mairé : gara, que me cal pichar... e mai cagar...*

*Et qu'i respondèt sa mairé ?*

*Per l'amor de Dius, sarra, sarra, pichon !*

*E qu'i diguèt Joan le Piot ?*

*Mes que n'ai coita !*

*E qu'i diguèt sa maire ?*

*Nostre Senhe, èm perduts !*

*E ne fosquèron ?*

*Pensa-te ! La qu'estusaba de foc diguèt à l'autre que tenia la culhèra : remena, remena, Michel, que la manna tomba del cèl !*

[Et que fit Jean-le-Sot quand les voleurs frappèrent à la porte ?

Avec sa mère, ils montèrent dans la cheminée et se juchèrent sur la barre des lards. Il y en avait un avec un menton en

galoche, un autre qui louchait, et qui avait des dents comme ça et des lèvres qui lui tombaient sur la poitrine...

Et puis, grand'mère ?

Ils regardaient les voleurs, qui étaient en train de faire le millas, et qui remuaient et remuaient...

Et puis ?

Jean-le-Sot dit à sa mère : Aïe, il me faut pisser... et même chier...

Et que lui répondit sa mère ?

Pour l'amour de Dieu, serre, serre, petit !

Et que lui répondit Jean-le-Sot ?

Mais j'en ai grand besoin !

Et que lui dit sa mère ?

Notre Seigneur ! Nous sommes perdus !

Et ils le furent ?

Penses-tu ! Celui qui attisait le feu dit à l'autre qui tenait la cuillère : remue, remue Michel, car la manne tombe du ciel.]

**La saça, les talhons, la manna...** Les variantes, nombreuses et savoureuses, dépendaient de l'humeur du moment, des caprices de l'imagination. Elles n'étaient jamais banales parce qu'elles tiraient à volonté et de la richesse du thème folklorique dont la conteuse ignorait qu'il fût du folklore-science, et de la verte abondance des mots, qui n'étaient ni plus crus ni plus scabreux que le coup de ciseau du sculpteur d'un chapiteau roman, tout ce qu'il leur fallait pour se préserver de la platitude et de la trivialité. La science et la fantaisie se complétaient et se compénétraient d'autant mieux pour le plus grand bien de l'ensemble que ce qu'on appelle aujourd'hui décence n'avait pas jadis le même sens.

Nous aimions aussi cette autre variante à la situation de Jean-le-Piot couvant au coin du feu :

*E que fas aqui, paure enfant ?*

*Co...gui, mamà, co...gui...*

*E que cogas ?*

*Un iou de cavala.*

*De cavala ? E qui t'a colhonat atal ? Saria pas per asart le que te volia faire noirir les guindes ame la lait de la miola ?*

*Nani, es le molinièr. M'a pres les ious de la tira e m'a donat aqeste, le pu bèl. Mai que me n'a partajat un per me faire vese le jaune. Alavets...*

*Era plan pesca-lunas (1), aquel paure Joan le Piot !*

(1) Pesca-lunas, sissou. La première de ces deux expressions était courante sur les lèvres de notre grand-mère ; la seconde était plus rare et n'appartenait peut-être pas au dialecte de l'Aude. L'abbé



*T'i fises pas ! Cada colhon a sa rusa. Veiràs un autre cop.*  
Mes, per anèit,

*crac-crac,*  
*le conte es acabat.*

*Joan le Piot, Joan l'Oli, ce paure Joan l'Oli, que beu l'oli*  
*dejos la semal.*

[Et que fais-tu là, mon pauvre petit ?

Je cou...ve, maman, je cou...ve.

Et que couves-tu ?

Un œuf de jument.

De jument ? Et qui t'a couillonné ainsi ? Ne serait-ce pas par hasard celui qui voulait te faire nourrir les dindons avec le lait de la mule ?

Non. C'est le meunier. Il m'a pris les œufs de la cane et m'a donné celui-ci, le plus beau. Il m'en a même partagé un pour me faire voir le jaune. Alors...

(Et quand il nou arrivait de dire : « Il était bien simplet », ce pauvre Jean-le-Sot ! » notre grand'mère nous répondait inmanquablement : « Ne t'y fie pas ! Chaque couillon a sa ruse. Tu verras une autre fois. Mais, pour ce soir, cric, crac, le conte est achevé. »)

Johan le colhon, un de nos voisins dédédé depuis peu, et qui avait hérité de ce riche surnom sans que ceux qui le lui avaient donné aient fait grand effort pour retrouver le folklore de leur terroir, tous simpletons des vieilles légendes, proches parents des benêts du village, cousins germains pour le moins des têtes-de-turc des fabliaux du Moyen-Age, mais qui ne ressemblent en rien au **Joan-l'an-pescat** du conte languedocien du XVIII<sup>e</sup> siècle, écrit par l'abbé Favre (2), dans lequel Jean, pour avoir vécu en son temps et avec son temps, a perdu toute candeur et a gagné, en contre-partie, une roublardise paysanne et une absence de sens moral qui fait de lui, malgré tout, un personnage du folklore qui ne manque pas d'intérêt. Mais, hélas, combien restons-nous à avoir entendu conter leurs hauts-faits ou leurs déconvenues ? Et ce n'est pas un des moindres mérites de la revue FOLKLORE que de les sauver ainsi de l'oubli, même au prix d'une adaptation française, si bonne soit-elle.

#### R. NEGRE.

Mavit, qui a bien voulu mettre en graphie classique tout le languedocien employé ci-dessus, car nous sommes incapables de mettre noir sur blanc ce qui nous est venu par tradition orale, nous a signalé que Mistral, dans son dictionnaire, mentionne le mot « zizounat » au sens d'empêtré, embarrassé. Il n'est guère douteux que **sissou** et **zizounat** ont la même origine, et pratiquement le même sens.

(2) Fabre, Favre, Faure, on a bien longtemps discuté sur ces trois orthographes, trois équivalents languedociens du Faber latin.

## A propos des Contes populaires de l'Ariège

Nous voudrions ajouter quelques idées au compte rendu de M. Louis paru ici-même (Folklore n° 116) relatif aux contes populaires de l'Ariège de Ch. Joisten.

Cet excellent recueil de contes populaires constitue une contribution de tout premier ordre au Folklore littéraire du Comté de Foix ; d'autant plus que les matériaux ont été réunis et transcrits avec la plus scrupuleuse exactitude. On y trouvera des thèmes déjà recensés, mais aussi quelques versions rares ou inédites. Regrettons seulement que M. Joisten ne les ait pas recueillis en dialecte. Il y a des cas où la formulation occitane peu renseigner utilement sur la signification originelle des fictions. (Par exemple, la **Mort**, dans ces contes ariégeois, est-elle sentie comme un homme ou comme une femme ?)

Parmi les contes merveilleux ici rassemblés figure le conte-type n° 332 : la **Mort parrain**, dont Paul Delarue a analysé les principaux motifs et les variantes régionales dans le **Conte populaire français** (Tome I). C'est là un conte fort répandu dans toute l'Europe et en Palestine ; on en connaît une version islandaise et des refaçons, plus ou moins littéraires, dues à divers auteurs allemands des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Dans la version ariégeoise, le trait spécifique intéressant c'est que le Diable s'offre comme parrain éventuel, tout de suite après Dieu, alors que d'ordinaire les trois parrains qui se proposent successivement sont Dieu, Saint Pierre et la Mort. Les deux premiers sont récusés comme étant « injustes ». La Mort seule est juste. On ne peut qu'être frappé de la très large diffusion de ce conte dans les régions languedociennes et surtout de la fréquence (relative) du « trait spécifique » : le Diable qui veut être parrain. Dans presque toutes les versions occitanes le Diable remplace ainsi Saint Pierre.

On doit noter simplement cette spécification sans chercher à en préciser la cause ni, bien sûr, à la rattacher à une influence — peu propable — du catharisme. (Il est possible que le personnage du Diable ait pris en occitanie la place de Saint Pierre beaucoup plus tôt que ne le pensait Delarue, pour qui il apparaît « comme élément nouveau » seulement dans les versions allemandes du XVII<sup>e</sup> siècle). Il n'en est pas moins remarquable que le Diable soit refusé comme injuste, « parce qu'il met les gens en enfer pour rien ». Cette idée que le Diable ne punit pas les âmes, mais les fait souffrir sans raison et pour des fautes qu'elles n'ont

point commises, si elle n'est pas cathare par filiation, l'est bel et bien en essence.

En revanche, il faut reconnaître que les contes bulgares (1), dont certains sont peut-être d'origine bogomile, et qui offrent si souvent avec les contes occitans des ressemblances thématiques que seuls les rapports entre catharisme et bogomilisme peuvent expliquer, ne donnent **jamais** le Diable comme parrain éventuel. C'est saint Michel, l'archange de la Mort, le Psychopompe, qui est le juste. On retrouve par ailleurs, en Bulgarie, tous les thèmes secondaires relevés par Delarue : le parrain surnaturel qui fait de son filleul un médecin infailible (parce que la **Mort** lui indique quels sont les malades qui doivent guérir et ceux qui doivent mourir) ; la bougie allumée qui symbolise la vie de l'âme ; le filleul épris de justice, qui pèche contre la justice (puisqu'il veut sauver celle qu'il aime ou se sauver lui-même en s'opposant à la volonté du destin), etc...

\* \* \*

Signalons enfin, à l'intention des comparatistes, que le conte-type n° 330 B (**La Ramée**) se trouve curieusement mis en rapport, dans plusieurs versions bulgares, avec des éléments du conte-type 332. L'Ange de la Mort offre à un jeune garçon malchanceux un sac magique qui attire irrésistiblement tous les objets que l'on veut y mettre. Dans le conte occitan, comme dans le conte bulgare, c'est d'abord un pain qui quitte la boulangerie pour s'engouffrer dans le sac, puis une bouteille de vin, puis un bon repas, etc... ; à la fin le jeune garçon, et la Ramée, trompent le Diable exactement de la même façon, en l'obligeant à entrer lui aussi dans le sac.

René NELLI.

(1) Légendes religieuses bulgares traduites par Lydia Schischmanoff, Paris, E. Leroux, 1896. Contes : **Saint Michel, ange de la mort, Qui est le plus juste du monde ?**, la **Mort** ; pp. 174, 180, 185.

## BIBLIOGRAPHIE

Jean LACAM : **Les Sarrazins dans le Haut Moyen-Age Français**. Editions G.P. Maisonneuve et Laroze, Paris, 1965.

Cet ouvrage de M. Jean Lacam, Conservateur des Musées de Toulon, apporte une connaissance nouvelle sur l'importance de l'occupation en France, par les Arabes, qu'on appelait jadis « les Sarrazins » et dont on ne savait pas grand'chose, si ce n'est que Charles Martel les avait battu en 732 à Poitiers.

Or, les « Maures » ont marqué profondément le Roussillon, le Languedoc, le Vivarais et la vallée du Rhône jusqu'aux Alpes et peut-être plus encore la Provence ; si les vestiges archéologiques qui résultent de cette occupation sont fort peu nombreux et beaucoup moins importants que les admirables restes de l'Espagne musulmane, ils n'en sont que d'autant plus précieux.

C'est à la fin du X<sup>e</sup> siècle, que les Sarrazins s'établirent à la Garde-Freinet, localité située dans le golfe de Saint-Tropez et c'est de là qu'ils partaient pour exercer leurs brigandages, assez loin vers le nord et vers l'est. La toponymie locale est pleine des souvenirs relatifs au séjour des Arabes dans ces lieux ; mais les documents archéologiques manquent le plus souvent en raison vraisemblablement de l'indifférence ou, mieux, de l'ignorance avec laquelle on a traité les trouvailles sporadiques : sépultures sans mobilier, tessons de poteries, cruches de terre cuite, fragments de verre, monnaie musulmanes coufiques, etc. Parmi les objets les plus marquants il convient de faire une place exceptionnelle à un plat de bronze trouvé en mer au S.-O. de Toulon et une superbe hache bipenne provenant de le Beausset, au N.-O. de cette même ville.

C'est dire que l'étude de l'histoire des Sarrazins, en France, se heurte à de sérieuses difficultés car, au manque de documents archéologiques s'ajoute la partialité, si ce n'est la fantaisie, des rares écrits de cette époque.

Le mot « Sarrazin », nous dit l'auteur, était inconnu des Arabes et on le trouve pour la première fois chez les écrivains du 1<sup>er</sup> siècle de l'ère chrétienne pour désigner les nomades vivant aux confins des régions cultivées du Tigre et de l'Euphrate. Quant aux auteurs chrétiens du Moyen-Age, s'ils appellent Ismaélites les Arabes des pays d'au-delà des mers, ils désignent sous le nom de « Sarrazins » les envahisseurs venus de la Syrie, de l'Iran, de l'Egypte et les Berbères de l'Afrique du Nord. Les Grecs et les Romains les baptisèrent « Barbares », les Chrétiens Médiévaux « Maures » ou « Africains ». Mais en fait leur histoire est très complexe parce qu'à leurs aventures se



mêlèrent celles des Huns, des Normands, des Hongrois... sans parler des renégats de toutes les parties des empires grec et romain, des Lombards et des Francs, des juifs provençaux ou alpins...

S'appuyant sur des faits historiques bien datés, Jean Lacam donne une précieuse chronologie de la question sarrazine depuis la mort de Mahomet en 632 jusqu'à 1050 date à laquelle les musulmans évacuèrent l'Italie du Sud et la Sicile. Nous y apprenons, par exemple, qu'en 719 les Sarrazins prirent Narbonne et attaquèrent Toulouse en 721 ; enfin qu'en 726 ils occupèrent toute la Septimanie jusqu'au Rhône. En 737, Charles Martel leur reprit Avignon. Puis ce furent des combats incessants, avec des alternatives d'avances et de reculs, des tentatives de négociations menées par Charlemagne, tandis que la Corse, la Sardaigne, la Crète, les Baléares étaient attaquées par les Musulmans qui s'alliaient aux... Languedociens. En 869, ils s'installent en Camargue et en 911 sur les Alpes pour occuper plus tard le Valais, les Grisons, Genève, enfin la Suisse tout entière où ils se heurtèrent aux Huns en 952. Puis, petit à petit, leur puissance déclinait et, en fin, en 1050, ils furent rejetés, on l'a dit, de leurs conquêtes territoriales européennes. Ces quelques dates, prises au hasard, suffisent pour montrer l'importance de la colonisation sarrazine dans notre Midi méditerranéen.

Bien entendu, Jean Lacam analyse avec minutie les étapes de l'occupation arabe en Espagne, en Languedoc, en Roussillon, dans la vallée du Rhône, en Provence et s'attache à mettre en valeur le moindre témoignage archéologique. Il nous parle avec détail du réduit sarrazin du Golfe de Grimaud : Cogolin, Saint-Tropez, Sainte-Maxime, Ramatuelle, la Mole et des autres établissements du Var (ce volume étant plus spécialement consacré à cette région).

Parmi les témoignages relatifs à l'occupation sarrazine en Provence, l'auteur ne peut manquer d'évoquer les danses provençales dont l'origine remonte aux Sarrazins (p. 201) : danse des épées, des chivaou-frus, des oranges et surtout les « Moresques » et les « Bravadas » fortement enracinées dans le folklore varois.

On voit, par ces faits rapidement recueillis en feuilletant le livre de Jean Lacam combien est riche en révélation de toutes sortes l'œuvre du Conservateur du Musée de Toulon, qui doit intéresser non seulement les historiens du Midi de la France, mais encore tous les folkloristes qui y trouveront de nombreux témoignages susceptibles de jeter quelques lumières sur un passé tumultueux et mal connu.

Ajoutons que les éditeurs ont réalisé une splendide édition qui tiendra une place de choix sur les rayons des bibliophiles les plus exigeants.

Maurice LA. LOUIS.

**Arts et Traditions Populaires.** Année XII. N<sup>os</sup> 3 et 4. Juillet-Décembre 1964.

Ce numéro de la Revue des Arts et Traditions populaires, qui met à jour, au 1<sup>er</sup> Janvier 1965, les publications de la **Revue trimestrielle de la Société d'Ethnographie française**, débute par un travail de Marie-Louise Ténèze consacré au **Conte populaire français : réflexions sur un itinéraire**. Sous ce titre, l'Auteur retrace une évolution triple, marquée à la fois par son travail au catalogue des contes français et ses enquêtes d'irectes dans le cadre d'une recherche coopérative en Aubrac ; celle de la discipline du conte qui ne se contente plus de l'étude des textes, mais a reconnu l'importance de l'étude du conteur et de ses rapports avec la communauté qui l'entoure ; l'évolution finalement de la matière elle-même, les formes traditionnelles de la littérature orale cédant le pas, autant dans la réalité que dans les préoccupations de la recherche, à des formes plus quotidiennes.

Vient ensuite un fort intéressant article d'Henri Raulin sur **le travail du bois en Haute-Savoie : Traditions et survivances**. Après une définition de l'objet de l'étude sur le double plan de la fonction et de la technique de production, celle-ci est analysée dans ses rapports avec les structures socio-économiques traditionnelles. On distingue ainsi les objets faits en série par un artisan spécialisé de ceux fabriqués pour l'auto-utilisation. Ces derniers se réduisent aujourd'hui à des tuiles de bois, des luges, des abreuvoirs, alors que cette production était naguère encore très riche, notamment en récipients servant au travail des produits laitiers. Sur le plan de l'esthétique, il ne reste plus qu'un seul témoignage, **un oiseau** dont l'évidente parenté avec ceux d'Europe centrale pose le problème de la diffusion ou de la convergence.

Enfin, c'est la suite d'une étude de Jean Favière sur **les mobiliers et meubles ruraux du Haut-Berry. II. Construction, décor et esthétique des meubles**. Cette seconde partie de l'article traite d'abord de la construction des meubles, l'Auteur distinguant à ce point de vue deux groupes (meubles à couvercle supérieur pivotant sur un axe horizontal, meubles à portes battantes verticales), puis de leur esthétique ; après avoir situé le décor en fonction de la structure des meubles et de leurs types, l'Auteur étudie, tableaux des motifs à l'appui, le répertoire ornemental et son agencement. Il conclut au caractère secondaire du décor, dans un mobilier qui vaut davantage par la pureté des lignes et l'équilibre des proportions.

Dans la partie « Notes et Matériaux », on trouve une notule de M. et R. et Bayle des Hermens sur **la Préhistoire et croyances populaires en Haute-Loire** dans laquelle les Auteurs s'évertuent à enfoncer des portes largement ouvertes en reprenant pour la

N<sup>um</sup>e fois des notions élémentaires et des faits qui sont connus depuis fort longtemps de tous les apprentis préhistoriens... donc sans intérêt réel.

Deux autres notes de A. de Félice et de S.F. Sanderson, la première à **propos de contes de mensonges**, la seconde concernant **l'état des études de la vie traditionnelle en Grande-Bretagne et en Irlande**, sont plus sérieuses et ne manquent pas d'intérêt.

Quant aux rubriques consacrées aux Chroniques, aux Comptes rendus, à la Filmographie, la Discographie, la Bibliographie, qui n'occupent pas moins de 140 pages, elles donnent un aperçu précis de l'état actuel d'avancement des études ethnographiques en France et en particulier au Musée des Arts et Traditions populaires et aussi dans le Monde.

**Maurice L.A. LOUIS.**

